

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Band:** 134 (2012)

**Artikel:** La valorisation des sites archéologiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan  
**Autor:** Delestre, Xavier  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835810>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## LA VALORISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : BILAN

Xavier DELESTRE

On recense actuellement 35 000 sites archéologiques sur les 31 400 km<sup>2</sup> que couvre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur<sup>1</sup>. Sur ce total, les sites archéologiques visitables sont peu nombreux<sup>2</sup>. Ils appartiennent pour l'essentiel aux époques antique et médiévale. Ces mises en valeur ont été réalisées au cours du xx<sup>e</sup> s. après parfois plusieurs dizaines d'années de campagnes de fouilles.

Cette dynamique de valorisation des sites archéologiques comporte des exceptions, par exemple, la vallée des Merveilles (Alpes-Maritimes)<sup>3</sup> (fig. 1) inscrite au sein du Parc national du Mercantour qui, avec ses gravures<sup>4</sup> datées de l'Âge du Cuivre et du début de l'Âge du Bronze ancien<sup>5</sup>, constitue un véritable musée à ciel ouvert. On peut également écarter de cette présentation des sites ou des vestiges de monuments qui ne se trouvent plus à leurs emplacements d'origine à l'exemple d'un temple découvert à Martigues (Bouches-du-Rhône) ou du tétrapyle de Cavaillon (Vaucluse). On doit par ailleurs réserver une place particulière à la mine d'argent de l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes) où le public peut découvrir les substructions des ateliers construits à l'entrée de la mine, parcourir quelques mètres de galeries avant d'achever la visite par le petit musée installé dans le centre de culture scientifique et technique sur le site du château Saint-Jean.



Fig. 1 — Le Lac Long supérieur : au premier plan, roche gravée de corniformes ; à gauche, flanc méridional du mont Bégio (photo M. Olive, DRAC PACA/SRA).

1. Cette région comprend six départements : Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes ; pour une présentation de l'archéologie de la région, voir DELESTRE 2009.

2. À cette série, il faut bien entendu ajouter les monuments. Outre les constructions antiques visibles dans le paysage urbain et en milieu rural (temple de Vernègues, mausolées de Biot, Roquebrune-Cap Martin...), on n'omettra pas de mentionner les monuments mégalithiques. Sur ce sujet, voir par exemple BOYER 2006.

3. ROCHETTE, TURCAT 1981.

4. On recense 35 000 gravures qui se répartissent en quatre grands types : les corniformes (74%), les figures géométriques (15,8%), les armes et les outils (8%), les figures anthropomorphes (2%).

5. LUMLEY 1995 ; LUMLEY, ECHASSOIX 2011.

Enfin, parmi les réalisations récentes, on signalera le premier parcours transfrontalier (Ligurie/Provence) destiné à mettre en lumière quelques monuments existants le long de la via Julia Augusta<sup>6</sup>, en particulier pour la Provence orientale, le célèbre trophée de la Turbie (Alpes-Maritimes).

D'une manière générale, on peut regrouper les sites archéologiques accessibles au public en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en deux catégories principales: les sites de plein air et les cryptes.

### LES SITES ARCHÉOLOGIQUES À L'AIR LIBRE

Pour le premier groupe, l'ensemble patrimonial le plus étendu (7 hectares) et le plus anciennement aménagé est celui de Vaison-la-Romaine (Vaucluse)<sup>7</sup>. C'est en effet dans les premières décennies du xx<sup>e</sup> s. que sont mises au jour puis restaurées les ruines de la ville antique de Vasio<sup>8</sup>. Cette entreprise a été menée grâce à l'initiative du chanoine Sautel<sup>9</sup>, Jules Formigé, Maurice Burrus et l'appui de la municipalité. Si, avec le recul, on peut se féliciter de cette initiative qui permet de parcourir aujourd'hui au moins deux secteurs de la ville gallo-romaine, on ne peut passer sous silence que cette remarquable action de valorisation à aussi son revers en « cristallisant » les ruines. En décidant la consolidation des murs et en aménageant le site pour la visite, on a à la fois modifié de manière plus ou moins importante le paysage authentique des ruines et rendu difficile ou exceptionnel la reprise des recherches. Un seul exemple suffit à nous en convaincre, celui du théâtre dont l'état actuel correspond à un état restitué loin de la réalité physique des substructions exhumées tel que le montrent les clichés pris lors des fouilles. À partir de cet exemple, on met en exergue la question essentielle et toujours d'actualité, celle des limites d'une restauration des vestiges archéologiques dans une perspective de conservation et de valorisation. Ce questionnement est même un handicap pour de nombreux sites dont les structures archéologiques sont fragiles ou de compréhension délicate pour des non spécialistes. Que l'on songe aux vestiges préhistoriques et à cet égard la solution du moulage *in situ* adopté pour le sol préhistorique du site de Terra Amata (Nice)<sup>10</sup> est une proposition qui me paraît très positive. Elle offre le grand avantage pour les archéologues de pouvoir conserver un « instantané » de la découverte et de donner à voir au public un « fait archéologique ». Les mêmes difficultés de conservation des vestiges se rencontrent pour les sites protohistoriques sur lesquels on retrouve des éléments d'architectures en pierres sèches qui, dès leurs mises au jour, sont soumises à de fortes contraintes climatiques (fortes chaleurs, pluies et périodes de gel).

Si l'exemple de Vaison-la-Romaine (Vaucluse)<sup>11</sup> est emblématique par ses conséquences sur le paysage urbain et pour l'histoire récente de cette cité du nord Vaucluse, il n'est pas pour cette région du quart sud-est un cas unique. En restant dans le couloir rhodanien, on évoquera le site de Glanum (fig. 2 et 3) à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)<sup>12</sup> qui jouit de longue date d'une renommée internationale avec son célèbre ensemble connu sous l'appellation des « Antiques ». Toutefois, ce n'est qu'à partir des fouilles de Pierre de Brun en 1921 et surtout celles conduites par Henri Rolland entre 1941 et 1969 qu'une grande partie de la ville gréco-romaine de Glanum est mise au jour. Ces fouilles révèlent en effet une partie de la ville antique, notamment son centre monumental et structurent définitivement le paysage de ce secteur des Alpilles.

Le parti de conserver visibles les vestiges pour les rendre accessibles au public pose dans ce cas plusieurs problèmes. En premier lieu, celui de la gestion au quotidien des constructions fragilisées et soumises à des conditions climatiques extrêmes (fortes chaleurs, pluies denses qui provoquent des ravinements, éclatement des pierres et des mortiers par le gel). En second lieu, la compréhension de l'ensemble

6. COLLECTIF 2008.

7. Voir dans ce volume les contributions de Ch. BEZIN et Ph. TURREL.

8. Sur ce site voir GOUDINEAU, KISCH 1991.

9. BEZIN 2011, pp. 15-29.

10. Première réalisation d'un musée de site en France.

11. DELESTRE, LAVERGNE 2011.

12. DELESTRE, SALVIAT 2011.



Fig. 2 — Vue aérienne du site de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)  
(photo Ch. Hussy/M. Olive, DRAC PACA/SRA).

eu égard à l'empilement au même endroit des constructions appartenant à plusieurs périodes chronologiques. Cette longue histoire impose de faire des choix avant la mise en œuvre d'un projet de valorisation subordonné à un schéma d'orientation. Quelles périodes retenir? Selon quels critères décider cette sélection? C'est en particulier autour du dossier du forum que ces dernières années les débats se sont développés au sein de la communauté des archéologues et des architectes. Deux thèses s'affrontaient : d'un côté les tenants d'une conservation en l'état du site en laissant visible tous les éléments de constructions mis au jour même si ce palimpseste n'est guère compréhensible pour les non spécialistes. La sauvegarde des vestiges étant assurée par un entretien courant régulier effectué par un personnel technique attaché au site; d'un autre côté ceux qui pensaient préférable de simplifier la lecture du site en remblayant les excavations les plus profondes et les moins bien documentées. Après de longues discussions très animées, il a été décidé que l'on conserverait pour des raisons pratiques et financières l'état le plus récent de cet ensemble monumental public. Si cette solution est de notre point de vue tout à fait satisfaisante pour le public, il est certain aussi que les vestiges correspondant aux états antérieurs, à présent recouverts, sont devenus presque définitivement inaccessibles aux chercheurs. Situation qui n'est pas sans poser du point de vue de la recherche questions et qui, à l'évidence fait que la dimension archéologique et scientifique des

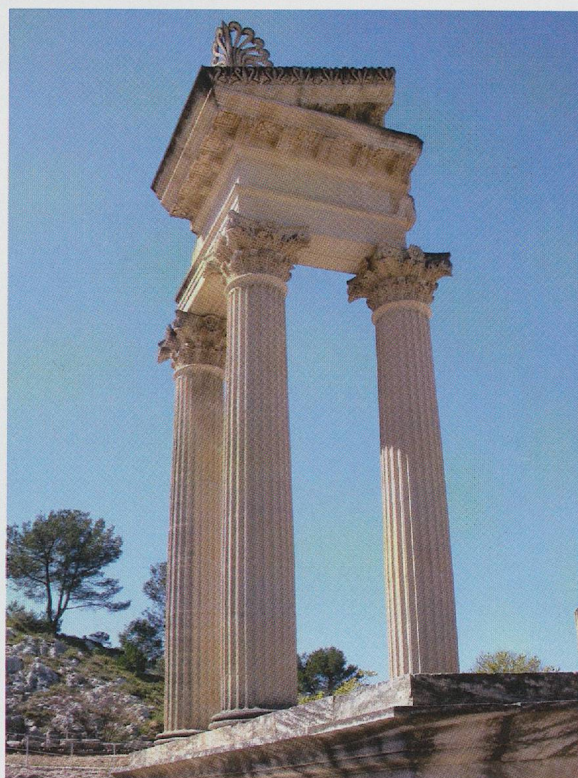


Fig. 3 — Anastylose de l'angle d'un temple, Glanum (photo X. Delestre, DRAC PACA/SRA).

vestiges est placée au second plan par rapport aux critères patrimoniaux. Avec cet exemple, on mesure toute la difficulté qu'il y a donc à envisager sur un temps plus ou moins rapproché des programmes de recherche et de conservation. À l'évidence, une chronologie des interventions doit se mettre en place : le temps de la recherche, d'une durée parfois longue devant impérativement précéder celui de la conservation qui dans presque tous les cas rendra par la suite impossible la poursuite des fouilles. Il est important de ne jamais oublier aussi comme nous l'avons déjà souligné que le passage de ce temps de la recherche à celui des travaux de mise en valeur donne de fait un autre statut aux vestiges archéologiques en plaçant au second plan leur importance scientifique première au profit de leur valeur documentaire. Glanum est aussi un excellent exemple de la complexité des questions de valorisation d'un site archéologique car il montre que celui-ci peut rester malgré toutes les efforts de présentation complexe à appréhender. Comment en effet pour le touriste qui arpente les lieux imaginer qu'à l'époque antique s'élevaient ici des monuments publics imposants. C'est pour répondre à cette problématique et accroître la lisibilité des vestiges qu'il a été décidé dans les années quatre-vingt, exemple assez exceptionnel en France, de réaliser *in situ* l'anastylose de l'angle de l'un des deux temples élevés au sud-ouest du forum<sup>13</sup>. Réalisée avec des matériaux identiques à ceux utilisés par les romains et selon les mêmes techniques, cette construction a pris aujourd'hui un aspect authentique qui peut tromper le visiteur en laissant croire qu'il se trouve face à une ruine antique. Cet état des choses doit aussi questionner l'archéologue et les gestionnaires du site.

Poursuivons à présent cette présentation par deux autres ensembles urbains qui sont par ordre chronologique découverts : les vestiges de Cimiez à Nice (Alpes-Maritimes)<sup>14</sup> (fig. 4) dont l'exploration scientifique menée dans les années 50/60 a conduit à la création d'un parc archéologique au cœur de la ville complété en 1989 par la construction d'un musée de site. Le second site comporte une dimension plus symbolique. Il s'agit du « Jardin des Vestiges » (fig. 5) aujourd'hui dénommé « Port antique » au centre-ville de Marseille (Bouches-du-Rhône)<sup>15</sup> associé au musée d'histoire de la ville. Cet ensemble, qui couvre une superficie d'un hectare, recèle des



Fig. 4 — Les thermes nord de Cimiez (Nice) (photo X. Delestre, DRAC PACA/SRA).

13. Collectif 1991.

14. LAUTIER, ROTHÉ 2010, pp. 428-537.

15. Sur les découvertes dans cet espace, voir ROTHÉ, TRÉZINY 2005, pp. 532-559, et BIZOT *et al.* 2007.

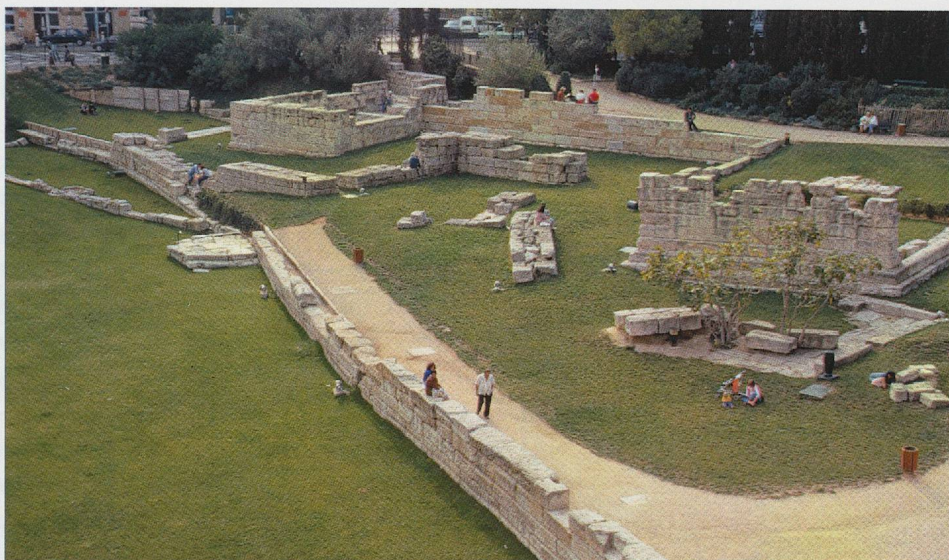


Fig. 5 — Vue actuelle du « Jardin des Vestiges » (Marseille) : au premier plan, la corne du port antique ; à l'arrière-plan, le rempart grec (photo Ch. Hussy, DRAC PACA/SRA).



Fig. 6 — Vue générale de l'habitat d'Entremont (Aix-en-Provence) : au premier plan, les quartiers de l'habitat n° 2 ; au second plan, les habitations de l'habitat n° 1 (photo Ch. Hussy/M. Olive, DRAC PACA/SRA).

vestiges de première importance (nécropole grecque, corne du port, fortification antique et médiévale) pour l'histoire et la topographie de Marseille. La création de cette réserve archéologique dans les années soixante-dix est le résultat d'un compromis lors de la construction du centre commercial du Centre-Bourse donnant lieu à l'une des toutes premières fouilles archéologiques d'envergure au cœur d'une ville et par là même, naissance à ce que l'on appelle aujourd'hui l'archéologie urbaine. Ces projets de conservation et de valorisation des vestiges antiques s'inscrivent à présent parfaitement dans le tissu urbain, contribuant ainsi à la qualité des paysages et à la notoriété des lieux. À côté de ces grands ensembles, on mentionnera deux autres réalisations : la villa maritime gallo-romaine de Torentum (Saint-Cyr-sur-Mer, Var) avec son musée de site construit pour protéger les pavements de mosaïques et présenter les collections d'objets et l'oppidum d'Entremont (fig. 6) à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) qui, pour l'heure, constitue le seul exemple en Provence de site protohistorique restauré accessible toute l'année aux visiteurs. Acheté par l'État dans les années soixante, l'emprise totale du site fortifié est classée au titre des



Fig. 7 — Mur en trompe-l'œil, domus de Grassi (Aix-en-Provence) (photo X. Delestre, DRAC PACA/SRA).

un historique des fouilles, une présentation des découvertes et des restitutions en trois dimensions des constructions les plus remarquables et des activités pédagogiques. Cette approche peut-être complétée par une visite du musée Granet (Aix-en-Provence) où est exposée notamment la très belle collection de sculptures en pierre.

Pour terminer, on rattachera à ce premier groupe trois réalisations spécifiques : la première se trouve à Caumont-sur-Durance (Vaucluse)<sup>17</sup>. Sur ce site, après le dégagement d'un grand bassin appartenant à la villa d'un personnage de haut rang, il a été décidé de refuser la construction sur cet emplacement d'un programme de logements et de proposer à la place une évocation d'un jardin antique<sup>18</sup> ; le second se trouve à Martigues (Bouches-du-Rhône). Il s'agit dans ce cas de suggérer par le biais d'une « vitrine archéologique » l'habitat protohistorique étudié lors de fouilles de sauvetage<sup>19</sup>. Le dernier exemple est à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) où les quelques substructions visibles d'une domus fouillée en urgence dans les années 50/60 sont agrémentées par un trompe l'œil qui présente une vue en perspective de l'atrium (fig. 7).

## LES CRYPTES ARCHÉOLOGIQUES

Le second groupe est celui des cryptes archéologiques. Si l'on met à part le cas de Saint-Maximin dans le département du Var avec ses vestiges de mausolée antique mis au jour au XIII<sup>e</sup> s. et conservés sous la basilique sous forme de crypte<sup>20</sup>, la plus ancienne réalisation qui correspondent véritablement à la définition d'une crypte archéologique est celle des docks romains de Marseille (Bouches-du-Rhône). C'est à l'occasion des travaux de reconstruction de l'après-guerre (1947) que Fernand Benoit découvre les vestiges de docks antiques. Il parviendra à en assurer la conservation en les intégrant dans le sous-sol des nouveaux immeubles. Ils font l'objet d'une présentation muséographique en 1963.

En relation avec la période de fouilles de sauvetage des années quatre-vingt on mentionnera la crypte aménagée à Arles, quartier Chabourlet dans le sous-sol de l'agence du Crédit Agricole destinée à mettre en évidence un ensemble de quatre pavements de mosaïques<sup>21</sup>. Les deux exemples suivants, les plus importants, sont des réalisations récentes faisant suite à de longues explorations archéologiques. Le premier à Saint-Raphaël (Var)<sup>22</sup> et le second exemple à Digne-les-Bains (Alpes-

16. Cf. dans la collection Grands sites archéologiques de la France, *Entremont*, site internet du ministère de la Culture et de la Communication.

17. Voir dans ce même volume la contribution de D. LAVERGNE.

18. LAVERGNE 2011, pp. 46-47.

19. CHAUSERIE-LAPRÉE éd. 2000.

20. FIXOT 2001.

21. ROTHÉ, HEIJMANS 2008, pp. 464-475.

22. MOLINA 2011, pp. 39-49.

de-Haute-Provence)<sup>23</sup> (fig. 8) inauguré en 2009. Dans les deux cas, le visiteur à la possibilité de découvrir les états successifs des édifices religieux.

### DES MISES EN VALEUR COMPLEXES À RÉALISER

À côté de ces grandes réalisations, on trouve malheureusement un nombre important de sites qui souffrent encore d'une absence de véritable projet de valorisation à la mesure de leur intérêt scientifique. Sans en faire ici une énumération exhaustive, on peut mentionner par exemple la meunerie de Barbegal (Fontvieille, Bouches-du-Rhône)<sup>24</sup>, l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône) (fig. 9) ou bien encore le village médiéval de Rougiers (Var)<sup>25</sup>. Plusieurs raisons justifient cette carence : la situation topographique de ces ensembles qui présentent des conditions d'accès très délicates, la nature complexe des vestiges exhumés (murs en pierres sèches) dont on ne peut assurer une parfaite conservation malgré un entretien quotidien. Certains sont même dans des environnements extrêmes comme le mausolée du Fugeret à Argenton (Alpes-de-Haute-Provence)<sup>26</sup>. Situation qui doit interpeller la communauté archéologique en invitant cette dernière à s'interroger dès le moment de la découverte sur la pertinence d'une conservation des vestiges mis au jour et surtout sur la faisabilité d'un tel projet. Il est en tout cas, me semble-t-il, de notre responsabilité de mettre en évidence tous les aspects et les contraintes que peut poser une telle solution pour que les décideurs et le public prennent parfaitement conscience des enjeux. Dans le cas contraire, les archéologues sont à l'origine de la constitution de véritables « friches archéologiques ». Sans projet viable, le remblaiement d'un site reste la meilleure des solutions même si cela doit se faire contre une opinion publique souvent sensible pour des raisons diverses « au charme » de la ruine comme ce fut le cas par exemple lors de la découverte en 2004 du théâtre antique<sup>27</sup> d'Aix-en-Provence.

### DE NOUVEAUX PROJETS

Pour terminer ce bilan sur une note positive, je mentionnerai ici plusieurs projets en cours de définition ou de réalisation à échéance plus ou moins prochaine :

Dans le département des Bouches-du-Rhône, la valorisation du site protohistorique et médiéval de Saint-Blaise (Saint-Mître-les-Remparts) (fig. 10) et celui du Verduron (Marseille) ; dans le département du Var, le comptoir grec d'Olbia (Hyères, Var) et plusieurs ensembles au sein de la ville de Fréjus (Butte Saint-Antoine, Plate forme...) ; dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, l'ensemble cathédral



Fig. 8 — Autel-cippe en marbre blanc de Notre-Dame-du-Bourg (Digne-les-Bains) (photo Ch. Hussy/M. Olive, DRAC PACA/SRA).

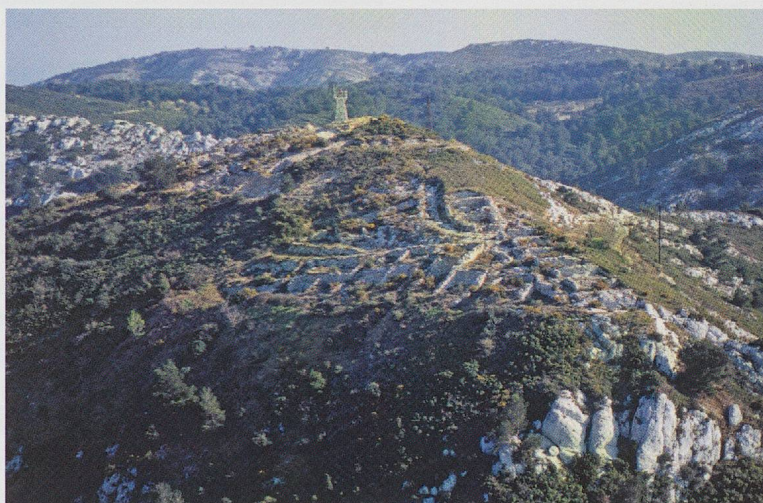


Fig. 9 — Vue aérienne de l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau) (photo Ch. Hussy, DRAC PACA/SRA).

23. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD *et al.* 2010.

24. LEVEAU 2006.

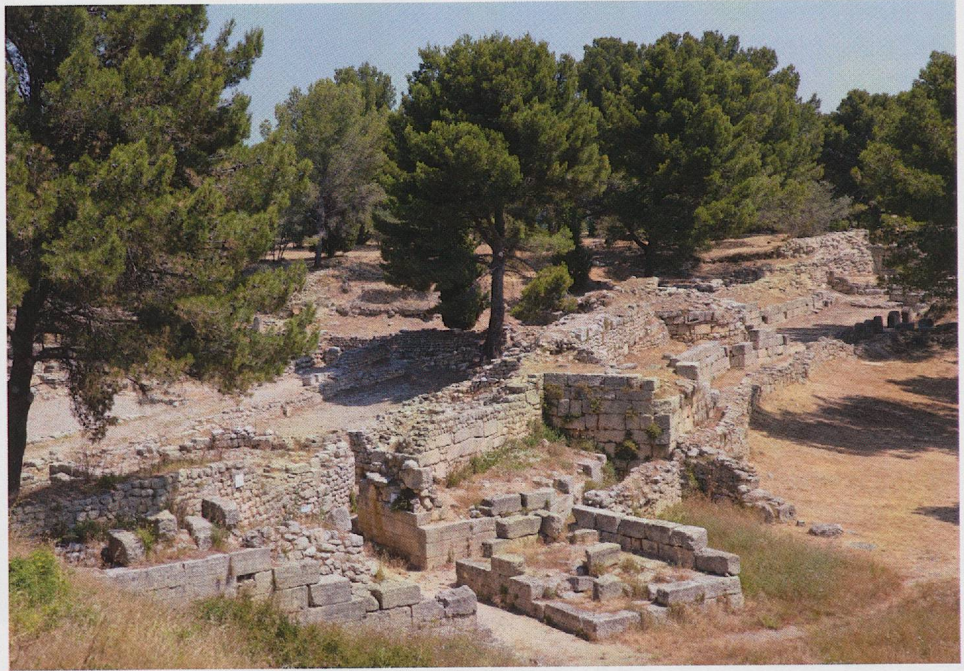
25. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1987.

26. ROTH-CONGÈS 2006, pp. 273-287.

27. NIN 2005, pp. 144-145.



Fig. 10 — Les fortifications de l'oppidum de Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts).



de Riez (Alpes-de-Haute-Provence) et, dans le département des Alpes-Maritimes, à Nice, la crypte archéologique de la place Masséna créée à l'occasion de la construction du tramway<sup>28</sup> et les vestiges de la cathédrale médiévale sur la colline du château. À terme, d'autres sites devraient donner lieu à des projets de valorisation : les *villae* maritimes de Pardigon (Cavalaire, Croix-Valmer, Var), le village protohistorique Saint-Pierre à Martigues ou bien encore la cathédrale paléochrétienne d'Arles (Bouches-du-Rhône). À cette évocation on peut encore ajouter pour Marseille en marge d'une présentation au musée d'histoire de la ville de Marseille, le projet d'un fac-similé partiel de la grotte Cosquer et celui d'une crypte sur le site du collège du Vieux Port pour présenter les vestiges grecs datés du <sup>v</sup><sup>e</sup> s. av. J.-C. mis au jour dans le cadre d'une opération de diagnostic archéologique.

En conclusion, le bilan de la valorisation des sites archéologiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste en demi-teinte pour des raisons juridiques<sup>29</sup>, financières<sup>30</sup>, techniques (nature des matériaux) ou logistique (situation et accessibilité). Par ailleurs, ces projets ne peuvent prendre corps et être pérennisés que dans la mesure où ils sont dotés de personnels de surveillance. De même, l'expérience montre que la notoriété d'un site archéologique n'est pérenne que, si le contenu scientifique de la présentation est renouvelé. De ce point de vue, il est certain que la rencontre du public avec des chercheurs au moment d'une visite est un atout majeur. Sans aucun doute, comme les techniques de fouilles ont évolué au cours des dernières décennies face aux urgences, le sujet de la valorisation des sites archéologiques, qui ne peut d'ailleurs être séparé de celui de la conservation patrimoniale des sites, doit être impérativement reconsidéré sur des bases nouvelles. La solution longtemps admise que la conservation du patrimoine archéologique passait par une mesure administrative de protection au titre des monuments historiques ne peut être aujourd'hui retenue comme l'unique possibilité. Cette solution est pertinente pour l'architecture monumentale même si comme on a pu le voir tout récemment à Fréjus (Var) un parti de restauration peut engendrer des polémiques<sup>31</sup>. Valoriser un patrimoine c'est aussi vouloir le transmettre en le rendant compréhensible et de ce point de vue, les nouvelles technologies sont sans aucun doute l'une des pistes maintenant à privilégier. C'est en empruntant de manière plus fréquente cette « troisième voie » que

28. Cf. dans ce même volume BUIRON *et al.* 2007.

29. Certains sites archéologiques comme par exemple les hypogées de Fontvieille (Arles, Bouches-du-Rhône) qui se trouvent au sein d'une propriété privée.

30. C'est le cas par exemple du site de la cathédrale paléochrétienne d'Arles dont le coût de mise en valeur est évalué à plusieurs millions d'euros auquel il faut ajouter celui de la fouille proprement dite.

31. PASQUALINI *et al.* 2010.

l'on pourra sans aucun doute parvenir à ce que le patrimoine archéologique participe davantage avec les monuments historiques à l'identité culturelle de la région et réponde à une demande citoyenne toujours plus importante<sup>32</sup>. Sans ambiguïté cette question du devenir des vestiges archéologiques après le temps de la fouille et l'exploitation des résultats fait partie intégrante du domaine de compétence de l'archéologue. Cette prise en compte devrait ainsi éviter la multiplication des cas pour lesquels aucune solution n'a été mise en œuvre et qui au final porte préjudice à l'image de l'archéologie. C'est aussi pour cette raison que le sujet de la conservation et de la valorisation des sites archéologiques doit être à présent un axe central de nos réflexions tout comme l'est celui de la publication des résultats des recherches.

## BIBLIOGRAPHIE

- BEZIN Ch., Joseph Sautel, Jules Formigé, Maurice Burrus : des destins conjugués au service de l'archéologie vaissonnaise, *Études Vaclusiennes*, n° 77-78, 2011, pp. 15-29.
- BIZOT B., DELESTRE X., GUYON J., MOLINER M., TRÉZINY H., *Marseille antique*, Guides archéologiques de la France, Paris, 2007.
- BOYER F., *Guide des sites préhistoriques en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Mémoires Millénaires, 2006, 232 p.
- BUIRON M., SUMÉRA F., CRANÇON S., Nice, l'histoire sous les rails du tramway, *Archéologia*, n° 442, mars 2007, pp. 16-27.
- CHAUSERIE-LAPRÉE J. éd., *Le temps des Gaulois en Provence*, Ville de Martigues et Musée Ziem, 2000, 279 p.
- COLLECTIF, *Faut-il restaurer les ruines?* Actes du colloque, Mémorial de Caen, novembre 1990. Paris, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, 1991, 332 p.
- COLLECTIF, *Via Iulia Augusta, un itinéraire romain exceptionnel, emblématique de notre histoire et de notre identité !*, 2008, 128 p., xvi pl.
- DELESTRE X., *100 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, éditions du Patrimoine/Edisud, 2009.
- DELESTRE X., LAVERGNE D. éd., *Vaison antique : découvertes archéologiques récentes*, éd. Errance/Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, 86 p.
- DELESTRE X., SALVIAT F., *Glanum antique*, Guides archéologiques de la France, Paris, 2011.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G., *Rougiers, village médiéval déserté*, Guide archéologique de la France, Paris, 1987, 115 p.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G., PELLETIER J.-P., FLAVIGNY F., BARRÉ F., *Notre Dame du Bourg à Digne*, Agence du Patrimoine, 2010, 135 p.
- FIXOT M., *La crypte de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume*, Édisud, Aix-en-Provence, 2001.
- GOUDINEAU Ch., KISCH Y DE, *Vaison-la-Romaine*, Errance, 1991, 160 p.
- LAUTIER L., ROTHÉ M.-P., *Les Alpes-Maritimes*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 2010, pp. 428-537.
- LAVERGNE D., L'archéologie des jardins, *Archéologia*, n° 490, juillet/août 2011, pp. 46-47.
- LEVEAU Ph., Les moulins de Barbegal (bilan 1986-2006), *Traianvs*, 2006, 21 p.
- LUMLEY H. de, *Le grandiose et le sacré. Gravures rupestres protohistoriques et historiques de la région du mont Bégo*, Edisud, 1995, 425 p.
- LUMLEY H. de, ECHASSOUX A., *La montagne sacrée du Bégo*, CNRS Editions, Paris, 2011.
- MOLINA N., L'église médiévale de Saint-Raphaël (Var) : la longue histoire d'une redécouverte, In : DELESTRE X., PERGOLA Ph. éd., 2011, *Archéologie et aménagement des territoires*, Actes du colloque transfrontalier, Menton, 22 octobre 2009, Supplément n° 2, Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco, 2011, pp. 39-49.
- NIN N., Le théâtre antique d'*Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence), Bouches-du-Rhône, In : DELESTRE X. dir., *15 ans d'archéologie en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Édisud, 2005, pp. 144-145.
- PASQUALINI M., THERNOT R., GARCIA H., *L'amphithéâtre de Fréjus*, Mémoires 22, Bordeaux, 2010, 226 p.
- ROCHETTE D., TURCAT Ch., « Merveilles » *Un site, un patrimoine, un musée...*, éd. Musée du Conseil général des Alpes-Maritimes, 1981, 140 p.

32. Le site, propriété de l'État récemment transférée à la collectivité locale est ouvert au public. Plus de 10000 visiteurs ont visité le site en 2010 dont près de 70 % sont des entrées payantes; deux agents sont affectés au site; l'équipe est renforcée par quatre autres agents pendant la période estivale. Informations in *Site archéologique d'Olbia* 2011.

- ROTH-CONGÈS A., Le mausolée d'Argenton (Le Fugeret, Alpes-de-Haute-Provence): un problème de restitution, *In*: MORETTI J.-Ch., TARDY D., *L'Architecture funéraire monumentale: la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du colloque de Lattes, 11-13/10/2001, 2006, pp. 273-287.
- ROTHÉ M.-P., HEIJMANS M., *Arles, Crau, Camargue*, 13/5, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 2008, pp. 464-475.
- ROTHÉ M.-P., TRÉZINY H., *Marseille et ses alentours*, Carte archéologique de la Gaule, 13/3, Paris, 2005, pp. 532-559.
- Site archéologique d'Olbia, Bilan d'exploitation*, rapport 2010, Ville d'Hyères, mars 2011, dactylographié.